



**Arrêté municipal relatif à la création de numéro de voie N°2023-207**

Vu l'article L2213-28 du code des collectivités territoriales,  
Considérant la création d'un Foyer d'Aide Médicalisée (F.A.M) sur la parcelle AO 474, sis Boulevard  
Nicolas Thiessé,  
Considérant la nécessité de créer une nouvelle numérotation pour cet établissement,

**Article 1**

Est créé le numéro de de voie suivant :

15 Bis Boulevard Nicolas Thiessé

**Article 2**

Le présent arrêté sera adressé à :

- La police Municipale
- Le service National des adresses du Groupe LA POSTE

Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché en mairie,  
notifié à l'intéressé.

FORGES LES EAUX, le 21/09/2023

**Le maire**



**Christine LESUEUR**

PJ : Plan cadastral annexé à l'arrêté

Département :  
SEINE-MARITIME

Commune :  
FORGES-LES-EAUX

Section : AO  
Feuille : 000 AO 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/09/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
ROUEN 2  
Cité administrative SDIF-PTGC 38 cours  
Clémenceau 76032  
76032 ROUEN CEDEX  
tél. 02 32 18.92 92 - fax 02 32 18 92 89  
sdif76.plgc@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

